



# ESSCA

SCHOOL OF  
MANAGEMENT

## SSAGE TAXE D'APPRENTISSAGE T 2023 CAMPAGNE 2023 CAMPAGNE

AIX-EN-PROVENCE - ANGERS - BORDEAUX - LYON - PARIS - STRASBOURG - BUDAPEST - SHANGHAI



## Verser sa taxe à l'ESSCA, c'est :

- > **Accompagner** l'insertion professionnelle des étudiants
- > **Soutenir** une pédagogie originale et innovante
- > **Recruter** de nouveaux professeurs de haut niveau
- > **Financer** des études et des projets de recherche utiles aux entreprises
- > **Participer** aux investissements pédagogiques

## Une nouvelle plateforme pour le versement de votre solde Taxe d'apprentissage

En 2023, le circuit de collecte et de distribution du solde de la taxe d'apprentissage évolue.

**Dès le 25 mai**, vous pourrez vous connecter sur la **plateforme SOLTéA** de la Caisse des dépôts et consignations pour affecter vos versements (en %) aux établissements que vous souhaitez soutenir.

Informez-nous ensuite de vos montants sur **[essca.fr](https://essca.fr)** (rubrique Entreprises/Soutenir l'ESSCA/Taxe d'apprentissage), car plus tôt nous aurons connaissance de vos affectations et plus vite nous pourrons lancer de nouveaux projets en faveur des étudiants !



**Votre contact**

**Anne-Sophie ASTIÉ**  
Responsable Taxe d'apprentissage  
[anne-sophie.astie@essca.fr](mailto:anne-sophie.astie@essca.fr)  
Tél. : 02 41 73 47 88



« Dès le 25 mai 2023, je pourrai me connecter sur la plateforme SOLTéA et valider mes affectations »

# Un soutien précieux et concret

“ L'ESSCA est une institution reconnue parmi les Grandes Écoles de management en France et à l'international. Cependant, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, elle ne bénéficie pas des mêmes aides de financement externes que la plupart des Grandes Écoles et doit compter essentiellement sur les ressources issues des frais de scolarité.

La contribution financière que vous apportez à l'ESSCA est donc précieuse et concrète. Elle soutient notre objectif de proposer une expérience étudiante riche et réussie, en améliorant en permanence les conditions d'études. ”



**Jean CHARROIN**

Directeur général

## Deux exemples d'utilisation de la taxe



### Un fonds pour l'innovation pédagogique

Pour encourager et soutenir les projets innovants de ses professeurs, l'ESSCA a créé le fonds d'innovation pédagogique. Grâce à ce fonds, les étudiants ont accès chaque année à de nouveaux outils d'apprentissage.

La dernière édition a récompensé 5 nouveaux projets, parmi lesquels un programme de préparation mentale pour les étudiants et un séminaire d'Art Thinking pour appliquer au management des principes et des pratiques propres à la création artistique.



### Une rentrée solidaire pour tous

Depuis deux ans, l'ESSCA organise avec *Splash Projects* un événement solidaire et fédérateur pour intégrer les nouveaux étudiants de 1<sup>re</sup> année. Pendant 4 jours, sur tous les campus, les élèves construisent des structures pérennes au profit d'instituts médico-éducatifs, dans le but d'apporter une meilleure qualité de vie aux enfants et adolescents de ces établissements.

Depuis la rentrée 2022, un autre projet, *Makesense*, permet aux étudiants en Bachelor de faire connaissance en travaillant en groupe sur des actions à impact positif.



# L'ESSCA, la Grande École internationale de tous les possibles

Près de

**7 000**

étudiants en formation  
initiale et continue

Un réseau d'universités  
partenaires dans

**56** pays

**461**

professeurs et collaborateurs  
administratifs

**18 000**

diplômés

**2 500**

entreprises partenaires

**8**

campus

**BIENTÔT 2 NOUVELLES  
IMPLANTATIONS EN EUROPE :**

- > à Malaga en 2023
- > au Luxembourg en 2024



MALAGA



LUXEMBOURG

Accréditations  
AACSB, AMBA  
et EQUIS

Membre de la FESIC  
et de la Conférence  
des Grandes Écoles

Membre associé de  
l'Université Catholique  
de l'Ouest

Établissement d'enseignement  
supérieur privé d'intérêt  
général - EESPIG